

Réponse du Canada à la COVID-19

Séance d'information des États membres de l'OMS

L'honorable Patty Hajdu

Ministre de la Santé

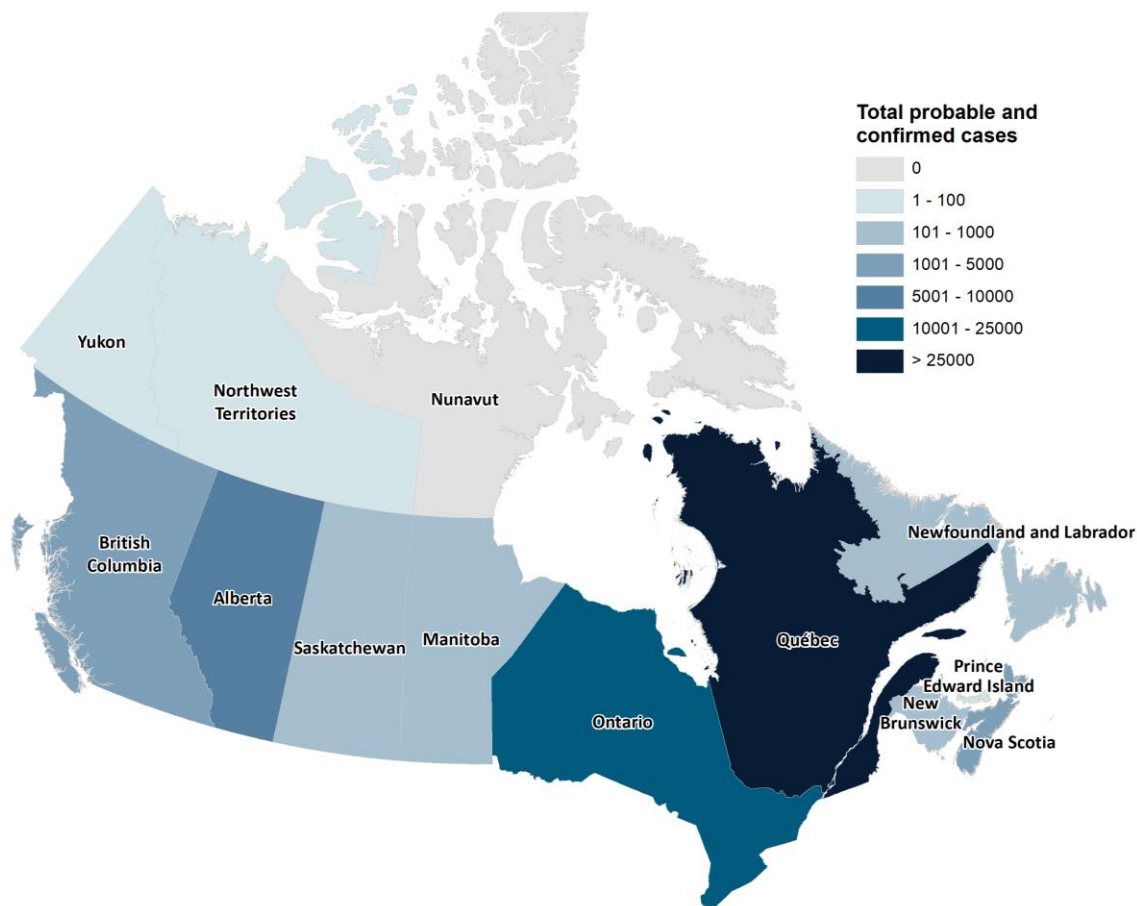
Gouvernement du Canada

Le 14 mai 2020



Situation actuelle

Figure I : Carte des cas de COVID-19 déclarés au Canada par province et territoire (N=71 473)



Source des données : Mise à jour sur l'épidémiologie de la surveillance et de l'évaluation des risques. Carte créée par NML Geomatics.

En date du 13 mai 2020

71 486 cas confirmés, dont
5 209 décès
signalés au Canada

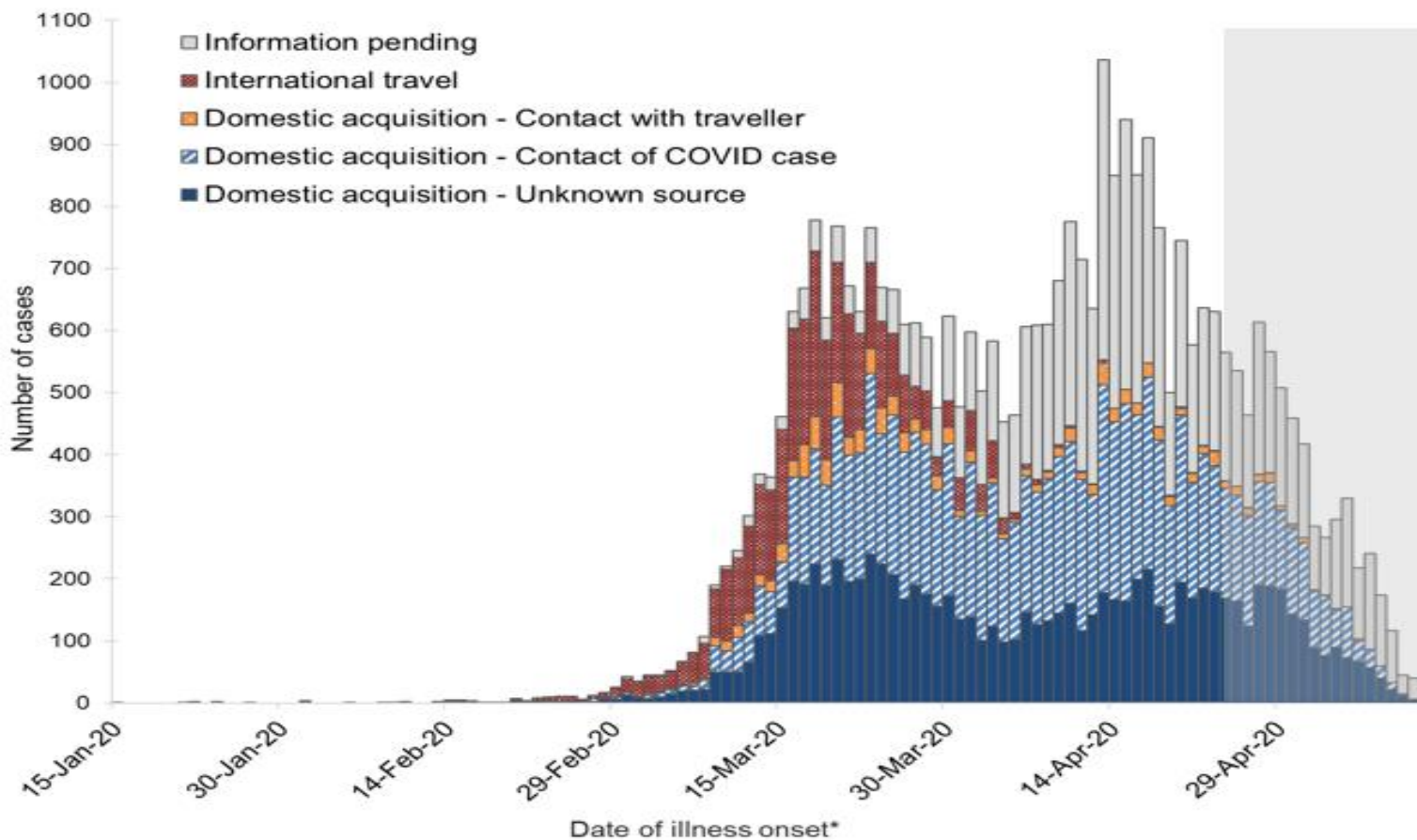
Plus de
1 169 456 personnes ayant
subi un test de dépistage à
ce jour
(31 111 par 1 000 000)

Proportion la plus élevée de
cas chez les 40-59 ans
(**32 %**), suivis des 20-39 ans
(**26 %**)

Les personnes âgées de 60 ans
et plus présentent la plus forte
proportion d'hospitalisations,
d'admissions aux soins intensifs
et de décès.

Situation actuelle (suite)

Figure 2 : Nombre de nouveaux cas de COVID-19 signalés au Canada, selon la date d'apparition de la maladie et selon la catégorie d'exposition (N=34 827)



Remarque : La zone ombrée représente une période (délai) pendant laquelle on s'attend à ce que des cas soient apparus, mais n'aient pas encore été déclarés à l'échelle nationale.
En date du 13 mai 2020

Principes directeurs de la réponse du Canada

La réponse du Canada s'appuie sur des plans et des orientations relatifs à la préparation à la pandémie, avec les principes directeurs suivants :

- 1 Collaboration**
Tous les ordres de gouvernement et les intervenants doivent travailler en partenariat afin d'assurer une réponse efficace et coordonnée.
- 2 Prise de décision fondée sur des données probantes**
Les décisions doivent être fondées sur les meilleures données disponibles.
- 3 Proportionnalité**
La réponse à une pandémie doit être proportionnelle à la menace.
- 4 Flexibilité**
Les mesures prises doivent être adaptées à la situation et évoluer en fonction des nouvelles informations disponibles.
- 5 Approche de précaution**
Une action préventive opportune et raisonnable doit être proportionnelle à la menace et, dans la mesure du possible, fondée sur des données probantes.
- 6 Utilisation des pratiques et systèmes établis**
Les stratégies et les processus bien appliqués peuvent être rapidement intensifiés pour gérer une pandémie.
- 7 Prise de décisions conformes à l'éthique**
Les principes éthiques et les valeurs sociétales doivent être explicites et intégrés dans tous les processus décisionnels.

Collaboration : La clé pour aborder la COVID-19 au Canada

Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, les dirigeants et les communautés autochtones, ainsi qu'avec d'autres secteurs, afin de garantir une réponse globale et coordonnée à la COVID-19.

Faits saillants

- Téléconférences hebdomadaires de la ministre de la Santé avec ses homologues provinciaux et territoriaux.
- Le **Comité consultatif spécial (CSS) des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FTP) sur la COVID-19** a été créé pour fournir des conseils sur la coordination, la politique de santé publique et le contenu technique liés à l'éclosion de COVID-19.
- Le **Comité du Cabinet chargé de la réponse fédérale à la COVID-19** assure que le gouvernement contribue à la direction, à la coordination et à la préparation d'une intervention qui permettra de s'attaquer aux effets du virus sur la santé et l'économie.
- Le **Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19** coordonnera les enquêtes sur les analyses sanguines qui montreront l'étendue de la propagation du virus au Canada et fourniront des estimations fiables de l'immunité et des vulnérabilités potentielles des populations canadiennes.

Canada : Prendre des mesures contre la COVID-19

CONTRIBUEZ À RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

PRENEZ CES MESURES POUR RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA MALADIE À CORONAVIRUS (COVID-19):

- ▶ **Suivez les conseils de votre autorité locale de santé publique**
- ▶ **Lavez vos mains** fréquemment avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes
- ▶ **Utilisez un désinfectant à base d'alcool** pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool lorsqu'il n'y a pas d'eau et de savon sur place
- ▶ **Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche**
- ▶ **Évitez les contacts rapprochés** avec des personnes malades et gardez une distance physique entre elles et vous
- ▶ **Touchez et éternuez dans le creux de votre bras** et non dans vos mains
- ▶ **Restez à la maison** autant que possible et si vous devez sortir, assurez-vous de respecter les consignes d'éloignement physique (visitez deux mètres)

SYMPTÔMES

Les symptômes de la COVID-19 peuvent :

- ▶ survenir jusqu'à 14 jours après l'exposition au virus
- ▶ être très faibles ou graves
- ▶ varier d'une personne à l'autre

SI VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES

- ▶ Restez à la maison et **isolez-vous** pour éviter de transmettre la maladie à d'autres.
- ▶ Évitez de visiter des personnes âgées ou des personnes ayant des problèmes de santé, car elles sont plus susceptibles de développer une maladie grave.
- ▶ Téléphonnez avant de vous rendre chez un professionnel de la santé ou appelez votre autorité locale de santé publique.
- ▶ Si vos symptômes s'aggravent, appelez immédiatement votre professionnel de la santé ou votre autorité de santé publique et suivez ses instructions.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA COVID-19 :

1-833-784-4397 | canada.ca/le-coronavirus

Agence de la santé publique du Canada / Public Health Agency of Canada

- Mobiliser les Canadiens par l'éducation et l'information
- Soutenir les voyageurs canadiens
- Publier des conseils de santé publique
- Investir dans la recherche
- Soutenir les essais et la capacité des laboratoires
- Surveillance pancanadienne
- Fournitures et médicaments essentiels
- Garantir la résilience économique
- Maintenir les services gouvernementaux aux Canadiens
- Collaborer avec les provinces et territoires, ainsi qu'avec des partenaires internationaux
- Travailler avec les dirigeants et les communautés autochtones

L'approche du Canada en matière de santé publique pour soutenir la reprise de l'économie

Objectifs

1. **Protéger la santé des Canadiens.**
2. **Assouplir progressivement les restrictions.**
3. **Protéger les groupes à haut risque** (p. ex. les personnes vulnérables en raison de leur âge, de troubles de santé sous-jacents ou du fait qu'elles vivent en région éloignée, dans un espace restreint ou dans un logement temporaire, ou encore du fait qu'elles sont sans domicile stable).
4. **Garantir que notre capacité en santé publique demeure solide** pour nous préparer et réagir à toute vague future de la pandémie, notamment par des tests de dépistage améliorés et le suivi des contacts.
5. **Soutenir un large éventail de secteurs économiques**

Critères et mesures

- La transmission de COVID-19 est sous contrôle.
- Mesures de prévention dans les milieux de travail.
- Des capacités suffisantes en matière de santé publique sont en place pour dépister les cas, suivre les contacts et isoler tous les cas.
- Des mesures sont en place pour aider les groupes et les communautés vulnérables et les populations clés.
- Une capacité de soins de santé élargie existe pour tous les patients, atteints ou non de la COVID-19, y compris l'accès à des fournitures médicales adéquates.
- Éviter le risque d'importation de cas.
- Mobiliser et soutenir les communautés pour qu'elles s'adaptent à la nouvelle normalité.

Protéger les populations vulnérables

Populations vulnérables

- Communautés autochtones
- Résidents des établissements de soins de longue durée
- Sans-abri
- Détenus dans les établissements de détention
- Autres personnes dans des contextes communs
- Personnes handicapées

Populations clés

- Travailleurs de la santé
- Autres travailleurs désignés comme « essentiels ».

- Le Canada s'engage également à soutenir :

- Les personnes **sans abri**;
- Les **refuges pour femmes** et les **centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles**;
- La livraison d'articles et les contacts personnels pour les personnes âgées;
- Les **banques alimentaires** et les organisations alimentaires locales;
- Les personnes ayant des problèmes de santé mentale : **Espace mieux-être Canada** est une ressource centrale donnant accès à du soutien confidentiel en matière de santé mentale et de consommation de substances pendant la pandémie de COVID-19.



Défis et premières réflexions

Principaux défis

- Prévention des éclosions dans les établissements de soins de longue durée, les lieux de travail et les établissements de détention
- Collecte des données complètes en temps opportun
- Fabrication et achat d'équipements de protection individuelle
- Surveiller attentivement les conséquences imprévues de la réponse du Canada à la COVID-19, y compris les impacts sur la santé mentale et physique
- Facteurs et répercussions particulières à chaque région
- Résurgence potentielle de la COVID-19 et de la grippe saisonnière à l'automne et à l'hiver
- Comportement de la population

Premières réflexions

- La préparation en cas de pandémie est essentielle
- Des réseaux de santé solides et des capacités en matière de soins de santé primaires et de systèmes de santé publique
- Une collaboration précoce et continue entre les administrations et à l'échelle mondiale
- Harmoniser notre réponse à la recherche avec les efforts des partenaires internationaux (par exemple, l'OMS, GLoPID-R) et veiller à ce qu'elle soit éclairée par eux
- Intégrer les sciences sociales et la recherche éthique dès le départ
- L'importance d'une communication directe et cohérente avec le public
- Protéger les communautés éloignées et isolées

Coopération internationale

- **Des efforts coordonnés** sont essentiels pour aider les personnes touchées et protéger la santé et la sécurité des personnes dans le monde entier.
- Le Canada a annoncé un financement de plus de **160 millions de dollars canadiens** pour soutenir les efforts mondiaux de lutte contre la pandémie de COVID-19 à ce jour.
- Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires internationaux, y compris l'OMS, pour prévenir la propagation de COVID-19.

Apprendre des expériences des autres

Collaborer à la recherche et au développement

Coordonner l'action

Continuer à renforcer les réseaux de santé ainsi que la prévention et la préparation aux pandémies

Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte

- Le Canada appuie depuis longtemps les réseaux de santé qui protègent et favorisent la santé pour tous, y compris les personnes les plus vulnérables, les femmes et les filles.
- Le 4 mai, le premier ministre Trudeau a annoncé un engagement de 850 millions de dollars canadiens lors de l'événement Coronavirus Global Response pour contribuer **au développement et à la production d'un vaccin, de produits de diagnostic et de thérapies accessibles et abordables pour tous**, y compris les populations des pays les plus vulnérables.